



Aix-en-Provence, le 17 septembre 2014

BUREAU NATIONAL SNCTA  
1, rue Vincent Auriol  
13 617 AIX-EN-PROVENCE Cedex

À

Monsieur le Directeur des Services de la Navigation  
Aérienne  
50, rue Henry Farman  
75 720 PARIS CEDEX 15

**Objet :** Suites données aux engagements pris lors de la réunion de conciliation du 2 mai 2014.

Monsieur le directeur

Faisant le constat de problèmes récurrents affectant le CRNA/Est, et face à l'incapacité de la direction des opérations à garantir aux contrôleurs de Reims les conditions normales d'exercice de leurs missions, le SNCTA déposait le 29 avril dernier un préavis de grève sur des problématiques qui nous sont, hélas, bien trop familières.

La réunion de conciliation qui s'est tenue en votre présence le 2 mai 2014 nous apportait certaines réponses ainsi que des orientations que nous jugions alors suffisamment intéressantes et porteuses d'espoir pour suspendre notre préavis de grève.

À l'approche de la fin de l'été aéronautique, le bureau national a voulu faire un bilan des actions conduites et des engagements pris et de leurs effets sur la salle de contrôle de Reims. Nous avons récemment échangé avec notre section locale et nous sommes au regret de vous annoncer que nous avons été extrêmement surpris d'apprendre que la quasi-totalité des engagements que vous aviez pris devant nous n'a pas été tenue ou est restée sans effet. Nous voulons parler plus particulièrement de :

- la consigne nationale DO sur l'adhérence plans de vol qui est restée sans effet et n'a fait l'objet d'aucun suivi par la DO — de nombreux vols ont pénétré l'espace Rémois en dehors des niveaux planifiés ;
- la lettre que la DSNA a adressée aux compagnies déposant des plans de vol incohérents — aucune baisse du nombre de *tricheurs* n'a été constatée ;
- l'outil de détection des *intruders* prévu en juin et dont la mise en service se fait toujours attendre ; enfin
- scénarios de délestage ou de contournement des secteurs ou encore l'abaissement des valeurs de certaines *monitoring values* qui soit n'ont pas été mis en œuvre, soit se sont révélés inefficaces au vu des multiples dépassements de l'offre UCESO constatés cet été.

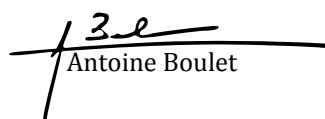
En outre, il apparaît une fois encore que les conditions de mise en œuvre de l'expérimentation dite UL10 n'ont pas été soumises à l'avis des instances de concertation habituelles. Après l'échec de la mise en œuvre du projet SE nous espérons ne plus voir appliquée à Reims une politique du fait accompli faisant si peu de cas de l'avis des contrôleurs opérationnels.

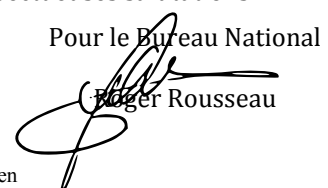
Le bureau national est extrêmement préoccupé par un tel bilan, les contrôleurs de Reims sont fatigués de subir les effets de l'impuissance chronique de leur administration.

À l'heure où le SNCTA s'engage dans une démarche contractuelle ambitieuse, de tels échecs ne sont pas permis et les résultats doivent être à la hauteur des engagements. Le bureau national ne laissera pas les contrôleurs plus longtemps exposés, il attend que soient mis en évidence, dans le cadre de la mission mandatée par notre secrétaire d'État, les plans d'action permettant aux contrôleurs d'exercer leur métier dans les meilleures conditions. Ces plans d'action devront, conformément au calendrier prévu, être effectivement mis en œuvre avant l'été prochain.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

  
Nicolas Bertolissio

  
Antoine Boulet

Pour le Bureau National  
  
Roger Rousseau